



Direction de la Santé Publique  
Sous-direction des ressources

**2022 DSP 92** Subvention (5.000 euros) à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire (20e)

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) L'Etoile Polaire existe depuis 2006 à l'initiative d'Argos 2001, association d'aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires, qui en a assumé la gestion et l'animation pendant 6 ans. En fin d'année 2012, le GEM s'est constitué en association loi de 1901.

Le GEM est un lieu d'accueil de jour pour les adultes atteints de troubles psychiques, en situation d'isolement social et affectif et souvent victimes de discriminations. Il fonctionne par pair-aidance et repose sur l'entraide et le partage de savoirs entre membres.

Afin de rompre cet isolement et de faire renaître des liens sociaux et amicaux, le GEM propose des activités de loisirs et de partage de savoirs. Il y a aujourd'hui 21 activités hebdomadaires et la plupart des ateliers sont animés par les adhérents. Parallèlement aux activités hebdomadaires, les adhérents proposent également des sorties, visites de musées, concerts etc.

Le GEM permet aux personnes de se rencontrer et d'organiser ensemble des activités dans un esprit d'entraide. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion et à la prévention des rechutes et du suicide. En outre, le GEM répond à toute demande d'information du public sur les troubles psychiques et les structures de prise en charge. Malgré la période de confinement, le GEM a continué à fonctionner et à proposer des activités par vidéo conférence, échanges de mail ou téléphone à ses adhérents.

Une aide financière de la Ville de Paris permettrait au GEM de maintenir et développer ses ateliers et de continuer à s'investir dans la lutte contre la stigmatisation des personnes atteintes de maladies mentales. Ses objectifs sont convergents avec les orientations retenues dans la convention-cadre entre la Ville de Paris et le Groupement Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences en matière de déstigmatisation et d'accès aux pratiques culturelles des personnes souffrant de pathologies mentales.

Pour l'année 2022, en plus des nombreux ateliers existants (collage, couture, bien-être, espagnol, mandala, tarot, théâtre, lecture, échecs, arts plastiques, écriture,

chant, ciné-club, randonnée), deux nouveaux ateliers ont été créés : l'anglais et l'informatique.

Compte tenu des éléments exposés, je vous propose d'accorder une subvention de fonctionnement de 5.000 euros à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire au titre de 2022 .

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

**La Maire de Paris**



**2022 DSP 92** Subvention (5.000 euros) à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire (20e)

## **Le Conseil de Paris**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2511-13, L2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS au nom de la 4e Commission ;

### **Délibère :**

**Article 1** : Une subvention de fonctionnement de 5.000 € est attribuée à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire (PARIS ASSO 143702 - dossier 2022\_10057), 119 rue des Pyrénées 75020 Paris, au titre de l'exercice 2022.

**Article 2** : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2022 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.